

Importer ou élever ? Réponses de deux centres de primatologie européens à une décision politique locale et un changement de pratique scientifique mondiale

Laure Hoenen

Université de Strasbourg, UMR 7363 Sociétés, acteurs, gouvernement en Europe

Le 2 décembre 1977 le gouvernement indien décide d'interdire l'exportation des macaques endémiques coupant ainsi l'alimentation en macaques rhésus (*Macaca mulatta*) des laboratoires du monde entier. La décision du Premier ministre indien Morarji Desai fait suite à des révélations de l'International Primate Protection League (IPPL). En effet, après avoir essayé sans succès d'attirer l'attention du gouvernement américain sur des recherches militaires américaines portant sur les irradiations aux neutrons impliquant des macaques rhésus, l'IPPL a fait appel au gouvernement indien au motif que le contrat qui lie l'Inde et les États-Unis limite l'usage des macaques aux tests de vaccins et à la recherche médicale. La décision qui est entrée en vigueur le 31 mars 1978 a mis un grand coup de pied dans la fourmilière : il apparaît que peu de temps après celle-ci le macaque cynomolgus (*Macaca fascicularis*) devient le nouveau primate modèle de la recherche biomédicale.

En approfondissant cet épisode, la communication propose une hypothèse pouvant expliquer les choix stratégiques faits entre élevage et importation par le Centre de Primatologie de Strasbourg et le Deutsches Primatenzentrum.